

	Budget € 2010	Budget € 2011	Budget € 2012	Budget € 2013
Sur la base des prévisions liées aux augmentations des cotisations générales de l'IE au cours des quatre années à venir, le revenu pour l'IE Europe @ 7,085% des cotisations de l'IE est estimé à :				
	243.225,00	251.738,00	259.290,00	267.068,00
Le déficit estimé (excédent des dépenses par rapport aux revenus) reporté de l'exercice 2009 s'élèvera à :	-30.000,00			
Solde pour l'exercice 2010	213.225,00			

EUR 1. Politiques éducatives

I.1	Education de la petite enfance	5.000,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
1.1.1	promotion de la nouvelle politique européenne sur l'Education de la petite enfance au moyen de publications et de réunions				
1.1.2	réalisation d'une nouvelle étude sur l'organisation et le financement de l'éducation de la petite enfance en Europe centrale et de l'Est				
1.1.3	organisation d'un séminaire sur l'EPE en Europe				
I.2	Enseignement et formation professionnels	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
1.2.1	réalisation d'une étude sur les questions essentielles liées à la reconnaissance des qualifications professionnelles des enseignants dans l'EFP, l'intégration de l'EFP dans l'enseignement général, la comparaison des qualifications de l'EFP avec les qualifications de l'enseignement général, la reconnaissance de l'expérience et des qualifications antérieures dans l'EFP.				
1.2.2	réalisation d'une étude sur le financement de l'EFP et, en particulier, sur l'intervention accrue des prestataires privés dans l'EFP.				
I.3	Enseignement supérieur et Recherche	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
1.3.1	Comité permanent (CPESR) – deux réunions par an				
1.3.2	Bologne (BFUG) – participation au Groupe de suivi de Bologne, dans les sous-groupes, séminaires et conférences liés (y compris les Conférences ministérielles à Budapest-Vienne en 2010 et à Bucarest en 2012) organisation des activités requises, réalisation d'une étude sur l'évolution de la formation des enseignants suite aux réformes du Processus de Bologne				
1.3.3	participation aux activités appropriées avec l'ESU				
1.3.4	organisation d'un caucus sur l'enseignement supérieur et la recherche avant la Conférence/Assemblée générale de 2013				
I.4	Financement de l'éducation	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
1.4.1	Campagne contre les effets de la privatisation dans le secteur de l'éducation				
1.4.2	Campagne contre les conséquences de la crise économique sur l'éducation				

		Budget	Budget	Budget	Budget
		€	€	€	€
EUR	2. Enseignants : Conditions d'emploi				
2.1	Salaire	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
	Poursuite du travail sur le développement d'un instrument de collecte de l'information, d'évaluation et de comparaison des salaires des enseignants en collaboration avec les organismes de recherche.				
2.2	Direction d'école	10.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
2.2.1	Création d'un groupe de travail consultatif sur les questions relatives à la direction des écoles				
EUR	3. Egalité				
3.1	Comité permanent	25.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
3.1.1	organisation d'une réunion annuelle du Comité permanent				
3.1.2	surveillance de l'application de l'équité salariale en Europe				
3.1.3	surveillance et recommandations concernant l'adoption des cadres législatifs par les gouvernements nationaux en Europe pour la promotion de l'équité dans la société				
3.2	Comité européen sur le statut des femmes	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
3.2.1	organisation d'une réunion des femmes membres du Comité régional/Bureau exécutif avant chacune de ses réunions				
3.2.2	surveillance de l'application des dispositions portant sur la représentation des femmes dans les structures paneuropéennes				
3.2.3	organisation d'un caucus des femmes avant la Conférence/Assemblée générale en 2013				
3.3	Réseau européen des femmes	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
3.3.1	établissement et maintien d'un réseau pour les femmes représentantes dans les organisations membres				
3.4	LGBT et droits des minorités au niveau européen	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
3.4.1	organisation d'un séminaire pour les membres sur les questions liées aux LGBT en Europe				
3.4.2	organisation d'activités axées sur les droits des minorités				
3.5	Migration et justice sociale	0,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
3.5.1	réalisation d'une étude consacrée à l'impact de la migration sur l'éducation en Europe				
3.5.2	examen des programmes d'études et des autres questions concernant les enfants migrants.				
3.6	Programmes d'aide au développement	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
3.6.1	contribution au développement futur des syndicats des enseignants démocratiques et indépendants en Europe centrale et de l'Est en appliquant des programmes de formation appropriés en consultation avec les organisations membres.	IE-BG/fonds de sol.	IE-BG/fonds de sol.	IE-BG/fonds de sol.	IE-BG/fonds de sol.
3.6.2	promouvoir les objectifs de l'EPT en Europe				

		Budget	Budget	Budget	Budget
		€	€	€	€
EUR	4. Droits humains et syndicaux	budget gén. de l'IE			
4.1	assistance aux syndicats menacés et interdits d'exercer des activités syndicales régulières.				
4.2	soutien aux syndicalistes dont les droits humains et syndicaux sont bafoués				
4.3	assistance aux organisations membres pour introduire une plainte via le Conseil de l'Europe et les mécanismes de l'OIT concernant les violations des droits humains et syndicaux				
4.4	formation des organisations membres sur les méthodes de traitement des violations des droits humains et syndicaux				
4.5	appels d'action urgente au nom des syndicats dont les droits syndicaux sont bafoués.				

EUR **5. Divers**

5.1	<i>Refus de l'introduction des services éducatifs dans les Accords internationaux sur le commerce</i>	budget gén. de l'IE			
5.1.1	Poursuite de la campagne contre l'AGCS				
5.1.2	Organisation d'activités de lobbying auprès des gouvernements européens				
5.2	<i>Surveillance des travaux de l'OCDE et de leurs impacts sur l'éducation en Europe</i>	budget gén. de l'IE			
5.2.1	Elaboration de réponses aux enquêtes et aux rapports de l'OCDE				
5.2.2	Surveillance de l'application de l'étude PISA et recommandations concernant la méthodologie et les répercussions sur les enseignants				
5.3	<i>Surveillance des travaux de l'UNESCO et de leurs impacts sur l'éducation en Europe</i>	budget gén. de l'IE			
5.3.1	Suivi des travaux relatifs aux études sur les enseignants				
5.4	<i>Implication dans les travaux sur l'éducation du Conseil de l'Europe</i>	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
5.4.1	Participation aux activités et comités appropriés du CdE				
5.4.2	Développement des relations avec le Comité permanent de l'enseignement du CdE	budget gén. de l'IE			
5.4.3	Développement des relations avec le Comité permanent de l'enseignement supérieur du CdE				

EUR 6. Gouvernance et administration

		Budget	Budget	Budget	Budget
		€	€	€	€
6.1	Organisation d'une Conférence/Assemblée générale en 2013	0,00	25.000,00	35.000,00	45.000,00
6.2	Organisation de deux réunions par an du Comité régional/Bureau exécutif	35.000,00	35.000,00	35.000,00	35.000,00
6.3	Organisation de deux réunions par an du Bureau en plus des réunions précédant les réunions du Comité/Bureau exécutif	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
6.4	Organisation d'une réunion annuelle pour les organisations d'Europe centrale et de l'Est	35.000,00	35.000,00	35.000,00	35.000,00
6.5	Publication régulière des communiqués, des bulletins d'information et des rapports	0,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
6.6	Frais divers	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
TOTAUX		212.000,00	248.000,00	258.000,00	268.000,00
SOLDE		1.225,00	3.738,00	1.290,00	-932,00

REMARQUES :

1. Les dépenses liées au personnel dans le cadre de la mise en œuvre du Programme paneuropéen de l'IEE sont prises en charge par le budget général de l'IE.
2. Certaines dépenses liées aux activités de l'IE en Europe sont également prises en charge par le budget général de l'IE.
3. Les fonds annuels ne doivent pas nécessairement être dépensés au cours de l'année spécifiée ; par exemple, les fonds destinés à la Conférence régionale seront reportés jusqu'en 2013, date à laquelle est prévue la prochaine conférence.
4. Le budget de l'IEE ne suppose aucune augmentation du taux des cotisations supplémentaires pour la Région européenne de l'IE (actuellement 7,085% des cotisations de l'IE)